

91 B 760

ACTE PORTANT CESSIION DE PARTS SOCIALES ET AGREMENT DU CESSIONNAIRE

Les soussignés :

- Madame Véronique SZOKE née MARCHAND

Née le 26 Janvier 1957 à Château Roux (Indre)

Mariée sous le régime de la communauté avec Monsieur André SZOKE,
né le 6 Novembre 1955 à Marseille, intervenant aux présentes,

Domiciliée : 17, Rue du Dr Granier - 13007 MARSEILLE

agissant en qualité d'associée de la société LIBRAIRIE PAPETERIE DE
L'ENSEIGNEMENT, SARL au Capital de 50.000 F, dont le siège social est à :
3, Rue Combalat - 13006 MARSEILLE, RCS : MARSEILLE B 381 478 445,

Cédant,

D'UNE PART,

- Monsieur Didier PEZ

Né le 5 Décembre 1972 à Marseille (13)

Célibataire

Domicilié : 33, Les Hélianthès - 13390 AURIOL

Cessionnaire,

D'AUTRE PART,

- Monsieur Claude PEZ

Né le 24 Novembre 1940 à Marseille (13)

Domicilié : 33, Les Hélianthès - 13390 AURIOL

- Madame Nadine GAUTHEY née PEZ

Née le 13 Mars 1968 à Marseille (13)

Domiciliée : 33, Les Hélianthès - 13390 AURIOL

- Monsieur Youssef MOUHOUBI

Né le 7 Septembre 1962 à Tizi-Ouzou (Algérie)

Domicilié : 187, Bd Simon Bolivar - 13015 MARSEILLE

- Madame Annie PONZIO née VILUCCI

Née le 2 Août 1944 à Marseille (13)

Domiciliée : 14, Rue Fortia - 13001 MARSEILLE

agissant en qualité de seuls membres, avec Madame Véronique SZOKE,
sus nommée, de ladite société,

ENCORE D'AUTRE PART,

ont procédé de la manière suivante, à une cession de parts sociales :

26 OCT 1998
418 F.
826 F.
FN = 89 F.



FACE ANNULEE
Art. 905 du CGI
Arrêté du 20.03.1958

CESSION DE PARTS

Madame Véronique SZOKE cède et transporte, par ces présentes, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, à Monsieur Didier PEZ, qui accepte, les 86 parts sociales de 100 F chacune, numérotées de 372 à 457, lui appartenant dans la société ci-dessus désignée.

Monsieur Didier PEZ sera propriétaire des parts cédées à compter de ce jour et sera subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

PRIX

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de 17.200 F (DIX SEPT MILLE DEUX CENTS F) que Monsieur Didier PEZ a payé à l'instant même à Madame Véronique SZOKE, qui le reconnaît et lui en accorde quittance.

AGREMENT

Monsieur Claude PEZ, Madame Nadine GAUTHEY, Monsieur Youssef MOUHOUBI et Madame Annie PONZIO, soussignés de troisième part, ès qualités, déclarent expressément agréer Monsieur Didier PEZ en qualité de nouvel associé.

SIGNIFICATION

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'un original des présentes en vue de leur signification à la société.

HONORAIRES ET FRAIS

Tous les frais et honoraires, conséquence des présentes, seront supportés par le cessionnaire qui s'y oblige.

FAIT LE 24 AOUT 1998

En 11 originaux dont un pour chacune des parties, un pour l'enregistrement, deux pour le greffe et un pour la société.

Ont signé :

Madame Véronique SZOKE
(Bon pour cession de quatre vingt six Parts)



Monsieur Claude PEZ




Monsieur Youssef MOUHOUBI



Monsieur André SZOKE



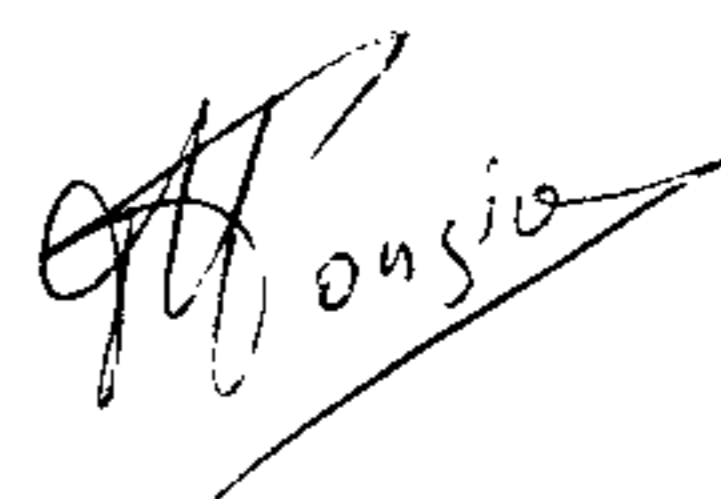
Monsieur Didier PEZ



Madame Nadine GAUTHEY



Madame Annie PONZIO



FACE ANNULEE
Art. 905 du CGI
Arrêté du 20.03.1958